



Projet Pédagogique
ALAE ARRELS VERNET

2019/2020

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Présentation de la structure..... | 3 |
| L'ENVIRONNEMENT DU PROJET | 3 |
| Champs d'action du projet..... | 3 |
| Caractéristiques | 3 |
| La structure | 4 |
| Les dispositifs..... | 4 |
| LE PUBLIC VISE | 4 |
| Caractéristiques par tranche d'âge | 5 |
| Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs | 7 |
| LES OBJECTIFS DU PROJET..... | 9 |
| Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange | 9 |
| Les objectifs du PEL - PEdT | 11 |
| Les objectifs du Plan Mercredi..... | 12 |
| Les objectifs généraux | 13 |
| Les objectifs opérationnels | 14 |
| Les projets d'activités..... | 18 |
| Les projets d'enfants..... | 18 |
| LES METHODES PEDAGOGIQUES | 19 |
| LES MOYENS | 22 |
| Les humains | 22 |
| Le matériel..... | 23 |
| Les espaces | 23 |
| Les relations | 24 |
| Financiers | 24 |
| Les partenaires..... | 24 |
| Le fonctionnement de la structure | 24 |
| La communication | 28 |
| L'EVALUATION..... | 30 |
| Les outils d'évaluation..... | 33 |
| La Charte de qualité | 33 |
| L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP | 36 |
| Les moyens | 36 |
| Nos engagements | 36 |
| La Fédération Léo Lagrange Fédération | 37 |
| La Délégation Nationale Enfance | 38 |



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Concernant la structure de l'habitat (collectif/individuel-HLM/propriétaires) : des collectifs de types HLM sont majoritaires sur le Haut Vernet, 71.5%. Des maisons de ville, parfois mitoyennes, caractérisent l'habitat ancien du secteur de la Patte d'Oie. Le Bas Vernet comporte également des collectifs de type HLM et privés en direction du Têt.

Environnement socio-éducatif et culturel : parmi les structures et les services à proximité, il y a le Centre social du Haut Vernet, 15 écoles maternelles et primaires dont l'Institution Saint-Louis de Gonzague, les collèges Marcel Pagnol et Joseph Sébastien Pons, le lycée Aristide Maillol, la bibliothèque Barande, le théâtre de la Primavera.

Transports : le réseau de l'agglomération Perpignanaise Sankéo, l'aéroport de Saint-Estève.



Espaces publics : l'ensemble sportif Alcover, les stades Gilbert Brutus, Aimé Giral, Saint-Louis de Gonzague, le parc Pau Casals et ses jardins familiaux, l'espace aquatique Gilbert Brutus, l'hôpital de la ville.

La structure

Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans.

Pour l'année scolaire 2019/ 2020, le groupe scolaire compte 105 élèves répartis en 5 classes : enfants répartis en 2 classes de maternelle (1 TPS/MS, 1 PS/GS) et 3 classes élémentaires (1 CP, 1 CE1/ CE2, 1 CM1/CM2).

Tableau de répartition des effectifs d'enfants inscrits sur le groupe scolaire Arrels-Vernet à la rentrée 2019/2020.

| 2 classes en maternelle | 3 classes élémentaires |
|-------------------------|------------------------|
| 43 | 62 |

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

La majorité des familles du quartier nord de Perpignan sont des familles monoparentales.

Le quartier du Haut Vernet à Perpignan est le 4^{ème} quartier le plus pauvre de France car 73% de sa population vit sous le seuil de pauvreté.¹

Les enfants du quartier ont l'opportunité de se rapprocher s'ils le désirent de la piscine, du club de rugby et du club de foot. Une salle d'art martiaux est présente sur le secteur avec notamment du Taekwondo.

¹ Statiques INSEE 2013



Caractéristiques par tranche d'âge

| Besoin... | De 3 à... |
|---|---|
| D'imitation/ de création | Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles. |
| de fiction, imaginaire/ de réel | Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets. |
| De socialisation/ d' « autonomie » | La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie. |
| D'aimer, d'être aimé/ | Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation. |
| De mouvement | Age déménageur, acrobate |
| De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger | Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps. |
| D'activité/ de « ne rien faire » | A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes. |
| | Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux. |





| Besoin... | De 7 à... | De 10 à... |
|---|--|---|
| D'imitation/ de création | <p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p> | <p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p> |
| de fiction, imaginaire/ de réel | <p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p> | <p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p> |
| De socialisation/ d' « autonomie » | <p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p> | <p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p> |
| D'aimer, d'être aimé/ | <p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p> | <p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p> |
| De mouvement | <p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p> | |
| De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger | <p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p> | <p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p> |
| D'activité/ de « ne rien faire » | <p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p> | <p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p> |
| | <p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux | |



Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Contexte

L'école Arrels Vernet est située au 01 avenue Docteur Albert Schweitzer à Perpignan, à proximité du stade Gilbert Brutus. C'est une école qui propose un enseignement bilingue français/catalan avec option le Cursus Horaire Aménage Musique. Le groupe scolaire Arrels-Vernet connaît un accroissement de ses effectifs et de ses locaux au détriment de celui de Léon Blum. Les deux écoles occupent un grand bâtiment sur deux niveaux qu'ils partagent (élémentaire et maternel). D'un côté Léon Blum accueille un public principalement d'origine gitane et de l'autre côté l'école Arrels accueille des habitants du quartier, de Perpignan ou d'autres villages environnants ce qui crée une mixité sociale et culturelle au sein de l'école.

L'école ne prévoit pas de cantine scolaire, à ce titre les places de la cantine sont limitées, nous avons approximativement 30 places dans le bus, réservées pour l'ALAE d'Arrels, et le reste pour l'ALAE Léon Blum. Seuls les parents qui fournissent un contrat de travail peuvent mettre leurs enfants en cantine. Tous les enfants de l'école peuvent venir sur le temps du midi et du soir. La majorité des enfants qui mangent à la cantine restent le soir sur le temps leçon. Il y a 5 enfants externes le soir à l'espace leçon.

Les acteurs : L'équipe enseignante se constitue de la Directrice du groupe scolaire, Mme Gual Elena, 5 enseignants, 2 ATSEM, 1 AVS AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap).

L'école est en partenariat avec le Conservatoire de Perpignan. Les enfants suivent deux fois par semaine (à raison de deux demi-journées) le Cursus Horaire Aménage Musique. Il y a 33 enfants inscrits et 5 musiciens.

L'organisation

Le Projet d'Ecole s'articule autour du :

- parcours d'éducation Artistique et Culturelle
- parcours éducatif de santé
- plan de formation du parcours du citoyen
- sensibilisation et pratique à la musique et aux instruments traditionnels catalans
- l'oral comme moyen d'expression et de communication
- lieux de parole (conseil d'élèves et conseil d'enfants)
- participation des familles à des temps de convivialité au sein de l'école
- une continuité des outils et une cohérence des apprentissages au cours de la scolarité élémentaire

Voici quelques exemples d'axes de travail de l'école d'Arrels Vernet ; l'ALAE donne une continuité à ces axes-là à travers différents projets. Nous partageons également des temps forts avec l'école comme : les rencontres avec les parents autour des châtaignes, le carnaval, les fêtes de l'école, le café des parents, les spectacles (fête de la musique...). Nous participerons comme l'an passé à la prévention sur les écrans.



Le quartier :

La commune de Perpignan, avec 122 414 habitants, représente $\frac{1}{4}$ de la population du département des Pyrénées-Orientales (466 327 habitants)². La ville de Perpignan compte une minorité importante de personnes d'origine gitane sédentarisées pour la plupart depuis plusieurs décennies et de nationalité française.

Le Vernet est un quartier prioritaire de Perpignan. Il se compose du Bas-Vernet, près du centre-ville, du Moyen-Vernet, pour l'essentiel une zone industrielle et du Haut-Vernet, une cité urbaine. La diagonale du Haut et Moyen-Vernet comptait 5101 habitants². Le Vernet regroupe des quartiers pauvres. Au Moyen-Vernet : plus de la moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté. Plus d'un quart des actifs a un emploi précaire (taux de bas revenus déclarés 78.3%) et 85.5% n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat.

Concernant les demandeurs d'emploi au premier trimestre 2019 : 716. Nombre total de demandeurs d'emploi 2019 T1 642, nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C 2019 T1 480, nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A 2019 T1, dont 8.2% des ménages dont l'origine principale du revenu déclaré repose sur des indemnités de chômage.³ La part des ménages imposés représente 16.5 %.

Les espaces que les enfants fréquentent hors de l'accueil de loisirs sont : la piscine du Haut Vernet qui a été récemment refaite, le rugby à l'école et en club à l'extérieur avec le Foyer Laïque du Haut Vernet Rugby, autant de filles/garçons le pratiquent. Beaucoup d'enfants font des activités à l'extérieur du quartier comme sport de combat divers, danse...

Il n'y a pas d'ALSH sur l'école ARRELS, néanmoins il y en a un sur Léon Blum. Les enfants vont à l'Accueil de Loisirs du Bas Vernet. Les parents sont demandeurs pour un accueil de loisirs sur l'école.

Tableau de répartition des effectifs d'enfants inscrits sur les différents temps de l'ALAE Arrels-Vernet*

| Sexes | Filles | | | Garçons | | | Total | | |
|-------|---------|----------|---------------------|---------|----------|---------------------|---------|----------|---------------------|
| | 6/8 ans | 9/11 ans | Tous âges confondus | 6/8 ans | 9/11 ans | Tous âges confondus | 6/8 ans | 9/11 ans | Tous âges confondus |
| Midi | 10 | 3 | 13 | 9 | 5 | 14 | 19 | 8 | 27 |
| Soir | 8 | 3 | 11 | 14 | 5 | 19 | 22 | 8 | 30 |

*Tableau d'après les effectifs du cycle 4.

En moyenne, 29 enfants sont accueillis le midi et 25 le soir.

Le groupe d'enfants représente une riche mixité sociale, la moitié des enfants sont de confession musulmane et originaires du Maghreb. L'autre moitié du groupe sont des enfants d'origine Catalane, Portugaise.

² Statistiques Insee en vigueur au 1er janvier 2017

² Statistiques Insee en vigueur au 1er janvier 2013

³ Insee pôle emploi 2019



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s



dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnelles de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.



Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,



Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels |
|--|---|
| Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant | Aider l'enfant dans toutes les phases de son apprentissage |
| | Respecter l'enfant |
| | Protéger et sécuriser l'enfant |
| | Être à l'écoute du plaisir de l'enfant |
| Contribuer à rendre l'enfant autonome et responsable, selon son âge et ses capacités | Permettre à chaque enfant de s'approprier l'espace |
| | Permettre à l'enfant de devenir plus autonome dans les gestes du quotidien |
| | Favoriser l'adaptation de l'enfant à la vie de groupe |
| | Responsabiliser l'enfant face au groupe |
| Développer l'esprit critique de l'enfant | Amener l'enfant à découvrir l'autre en allant à sa rencontre |
| | Permettre à chaque enfant de trouver son rôle à jouer pour devenir acteur éco-citoyen |
| | Développer des notions de partage, d'entraide et de solidarité |
| | Aborder et se questionner sur la citoyenneté et notre place dans la société |
| Favoriser et faciliter le lien avec les familles | Favoriser les échanges avec les familles |
| | Permettre l'implication des parents |
| Créer une cohésion d'équipe | Développer la communication |
| | Harmoniser nos pratiques |
| | Entretenir l'envie d'animer |

Les résultats et transformations attendues par vos actions pour les enfants, les familles...



Les objectifs opérationnels

Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

| Objectifs opérationnels | Comment ? |
|---|---|
| Aider l'enfant dans toutes les phases de son apprentissage | <p>L'animateur alternera des activités physiques et calmes L'animateur aménagera un coin calme, pour aller librement se reposer. L'animateur permettra des activités en grand groupe et en plus petit groupe L'animateur posera des repères en respectant le déroulement de l'ALAE par l'équipe L'animateur posera un cadre rassurant. L'animateur s'appuiera sur ses connaissances des besoins de l'enfant pour adapter sa pratique, son attitude et les activités aux capacités et aux besoins des enfants. L'animateur proposera des activités ouvertes à tous qui ne mettent pas les enfants en échec, mais également des activités ciblées par tranches d'âges, sans refuser l'accès aux enfants plus âgés ou plus jeunes. L'animateur adaptera ses activités aux enfants présents.</p> |
| Respecter l'enfant | <p>L'animateur prendra le temps de s'intéresser à chaque enfant L'animateur sera à l'écoute des enfants, proche et disponible, il instaurera une relation de confiance. L'animateur acceptera l'enfant dans sa diversité, quelle qu'elle soit. L'animateur appellera que le respect de soi, des autres, des locaux et du matériel est primordial.</p> |
| Protéger et sécuriser l'enfant | <p>L'animateur veillera à ce qu'aucun enfant ne reste sans surveillance, ni seul avec un animateur. L'animateur veillera à la sécurité et énoncera des consignes de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du centre. Il les rappellera régulièrement et les fera reformuler par les enfants. L'animateur sera pédagogue face à la sanction L'animateur expliquera toujours à un enfant à quel moment il a dépassé les limites et pourquoi L'animateur aura un rôle de médiateur entre les enfants L'animateur veillera à ce qu'aucun enfant ne reste sans surveillance L'animateur s'appuiera sur ses connaissances sur les besoins de l'enfance L'animateur acceptera l'enfant dans sa diversité L'animateur respectera également les règles de vie – notion d'exemplarité L'animateur aura un comportement, une tenue, un vocabulaire approprié. L'animateur expliquera toujours le pourquoi de ses décisions pour éviter tout sentiment d'injustice en montrant que ses décisions ne sont pas arbitraires mais dépendent d'un certain nombre de données objectives (circonstances, environnement, public, moyens, objectifs, concertation, réglementation...).</p> |
| Être à l'écoute du plaisir de l'enfant | <p>L'équipe se force de maintenir le plaisir, sur le temps périscolaire, dans la vie quotidienne et dans les activités. L'animateur sera à l'écoute des enfants tout en étant force de propositions. L'animateur aidera parfois les enfants à trouver du plaisir dans des jeux inconnus et parfois ne connaissant pas l'activité les enfants sont réticents. L'animateur proposera des activités adaptées aux besoins de chacun L'animateur laissera l'enfant être force de proposition</p> |



Contribuer à rendre l'enfant autonome et responsable, selon son âge et ses capacités

| Objectifs opérationnels | Comment ? |
|---|---|
| Permettre à chaque enfant de s'approprier l'espace | L'animateur mettra en place une signalétique L'animateur mettra en place un fonctionnement bien précis des jeux libres L'animateur mettra en place une boîte à idée L'animateur proposera des coins où l'enfant peut se servir et ranger seul. L'animateur préparera du matériel en autonomie (panières pré-remplies, pochettes nominatives...) L'animateur mettra en place des activités en autonomie, des ateliers semi-guidés que l'enfant s'approprie au fil du temps. L'animateur accompagnera l'enfant dans son acquisition d'autonomie sans faire à sa place (repas, activité, rangement, laçage des chaussures). L'animateur favorisera la prise d'initiatives et la valorisera. L'animateur laissera le libre choix des activités sur le temps méridien. L'animateur laissera le libre choix du placement dans le bus, à table. |
| Permettre à l'enfant de devenir plus autonome dans les gestes du quotidien | L'animateur valorisera l'apprentissage des notions d'actions : se boutonner, enfiler les gants, faire ses lacets. L'animateur donnera à chacun une tâche définie (planning appel, ...) pour le valoriser L'animateur fera participer l'enfant à l'amélioration du lieu de vie. |
| Favoriser l'adaptation de l'enfant à la vie de groupe | L'animateur mettra en place des activités en groupe qui nécessitent de la coopération L'animateur proposera des réalisations collectives L'animateur mettra en place des référents (enfants volontaires) pour les derniers arrivants |
| Responsabiliser l'enfant face au groupe | L'animateur mettra en place des temps de discussions, d'échanges et de débats L'animateur permettra à l'enfant de faire ses choix, d'émettre un avis, une proposition L'animateur laissera à chacun la possibilité de s'exprimer, de participer librement. |



Développer l'esprit critique de l'enfant

| Objectifs opérationnels | Comment ? |
|--|---|
| Amener l'enfant à découvrir l'autre en allant à sa rencontre | L'animateur mettra en place des jeux de présentation L'animateur accompagnera l'enfant dans sa transmission de savoir via le projet « mes talents » L'animateur proposera des jeux qui éveillent la curiosité L'animateur proposera des rencontres avec les gens du quartier (jardins familiaux, SPA) |
| Permettre à chaque enfant de trouver son rôle à jouer pour devenir acteur éco-citoyen | L'animateur fera prendre conscience à l'enfant de la responsabilité de ses actes par des mises en situation par exemple L'animateur fera participer les enfants à des actions nationales ou sur la ville L'animateur orientera les enfants sur des pistes : <ul style="list-style-type: none">- solutions pour jeter moins et mieux- des idées pour consommer responsable- des gestes pour réduire nos déchets- des astuces pour consommer, s'alimenter sans gaspiller- donner une seconde vie aux produits |
| Développer des notions de partage, d'entraide et de solidarité | <ul style="list-style-type: none">- L'animateur amènera les enfants à la rencontre des associations (la SPA)- L'animateur se servira de situations de tous les jours pour démontrer ces valeurs au quotidien- L'animateur proposera des moments de partage sur le temps de l'ALAE avec différents thèmes. |
| Aborder et se questionner sur la citoyenneté et notre place dans la société | <ul style="list-style-type: none">- L'animateur mettra en place des débats- L'animateur proposera des votes pour certaines décisions (choix grands jeux, sorties)- L'animateur créera des jeux, des mises en scènes pour parler de notre place dans la société |





Favoriser et faciliter le lien avec les familles

| Objectifs opérationnels | Comment ? |
|--|--|
| <p>Favoriser les échanges avec les familles</p> | <p>L'animateur améliorera les supports d'informations à l'intention des familles : affichages de l'accueil, lien sur le site de la mairie et de Léo Lagrange, communication d'informations sur l'Alae</p> <p>L'animateur mettra en place divers temps d'échanges formels (réunions) et de temps informels (faire l'ouverture de l'école midi/soir, cafés parents une fois par trimestre).</p> <p>L'animateur informera et demandera la participation sur les projets de la structure.</p> <p>L'animateur envisagera un cahier de liaison à remettre à la fin de chaque cycle pour chaque enfant en y mettant des photos, des activités, sa participation, ce qu'il fait sur l'Alae</p> |
| <p>Permettre l'implication des parents</p> | <p>L'animateur permettra aux parents de découvrir la structure et ce que l'on y fait</p> <p>L'animateur organisera des événements festifs (spectacle, galeries d'art, potager)</p> <p>L'animateur proposera des rencontres parents/enfants, les parents sont invités à venir partager un moment autour du jeu avec leur enfant</p> |

Créer une cohésion d'équipe

| Objectifs opérationnels | Comment ? |
|---|---|
| <p>Développer la communication</p> | <p>L'équipe mettra en place un planning tournant</p> <p>L'équipe créera ou améliorera des outils : cahier de liaison, classeur d'accueil, cahier de réunion</p> <p>L'équipe organisera des temps de parole formels (réunion, temps d'échange, de transmissions journalières)</p> <p>L'équipe organisera des moments d'échange, de rencontre à l'extérieur (course pour l'Alae, chercher du matériel dans la nature, se rencontrer lors d'un challenge sportif, café)</p> |
| <p>Harmoniser nos pratiques</p> | <p>L'équipe aura un discours et des pratiques professionnelles communes : ponctualité et bonne humeur, rythme, hygiène, rôle et exemplarité, cadre et règles</p> <p>L'équipe intégrera et mettra en œuvre la notion de projet (pédagogique, animation, activités).</p> <p>L'équipe donnera son avis le plus objectivement possible</p> <p>L'équipe rendra les décisions ensemble</p> <p>L'équipe se documentera, s'informer et se formera</p> <p>L'équipe mutualisera les informations, les idées, les envies</p> |
| <p>Entretenir l'envie d'animer</p> | <p>L'équipe participera à des séances de jeux en équipes (Arrels / Blum)</p> <p>L'équipe proposera des grands jeux régulièrement, un bol d'air d'animation</p> <p>L'équipe se fera aider dans sa réalisation de projet ou d'action qu'elle mène</p> <p>L'équipe sera conviée à des séances de formation formelles ou informelles</p> <p>L'équipe se motivera, s'épaulera pour rendre notre métier vivant.</p> |



Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative de la Directrice et des animateurs. Ils sont travaillés en amont en équipe ou en binôme.

La Directrice aide et accompagne l'équipe dans la construction et la réalisation des projets d'activités.

Les projets d'activités sont évoqués en réunion, ce qui permet de les présenter mais aussi de les faire mûrir en équipes. Toutes les idées sont les bienvenues. Puis dans un second temps, la Directrice rédige le projet d'activité et communique une fiche type « ma séance d'activité » que les animateurs remplissent pour chaque séance afin de pouvoir prévoir le matériel, expliquer le déroulement, fixer ses objectifs et de les évaluer.

Les projets d'enfants

En début d'année, nous proposons plusieurs projets. Nous faisons un bilan avec les enfants à la fin du premier trimestre sous forme de jeu, ce qui nous permet de rassembler des informations : activités/jeux qui ont plu ou qui n'ont pas plu, ce qu'ils aimeraient faire.

Au début du deuxième trimestre, nous proposons également un conseil éco citoyen ; il découlera de ce conseil des pistes de réflexion et des choses à mettre en place.

Le troisième trimestre est plus orienté sur ce que les enfants veulent partager via le projet « mes talents ». Ce projet consiste à proposer et partager une chose que l'on sait faire ou une passion. Les séances proposées par les enfants passent en commissions. Les séances sont ensuite pensées et rédigées par l'animateur et l'enfant, c'est aussi un moment privilégié. L'enfant préparera et animera son activité sous les yeux bienveillants de l'animateur, qui n'hésitera pas à intervenir, si nécessaire.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

La place des enfants, la participation active des enfants, la valorisation des enfants. Quelle place d'acteur ? Les enfants ont à disposition une boîte à idée dans leur salle. Des feuilles et des stylos les attendent pour y noter toutes leurs bonnes idées et/ou leurs suggestions. Nous sommes à l'écoute de chaque enfant afin que tout le monde puisse s'exprimer.

A la fin de chaque cycle, nous faisons le point en sous-groupe de ce qui les a intéressés et ce qu'ils aimeraient découvrir.

Expression, valorisation et prise en compte de la parole des enfants (et autres modes d'expression). Les enfants pourront s'exprimer à travers des débats organisés régulièrement autour de thèmes différents : les droits de l'enfant, protéger sa planète... Des mises en scène seront organisées pour permettre de s'exprimer différemment.

La participation à des projets comme « la minute de Léo » sur la fraternité (création de plusieurs scénettes pensées et réalisées par les enfants), sur les droits de l'enfant (les enfants peuvent s'exprimer sur une feuille A3 et doivent faire passer un message), différents moyens d'expression sont proposés aux enfants.

La place des parents

Nous essayons d'impliquer un maximum les parents. Nous organisons des temps de rencontre, d'échange, des expositions, des photos, un panneau d'affichage avec menu, planning, fonctionnement, les projets en cours. Nous restons disponibles et à l'écoute des familles en permanence. Nous prenons le temps de discuter avec toutes les familles le soir.

Positionnement des animateurs

Concernant les transmissions un cahier de liaison est mis en place. Nous marquons régulièrement les choses importantes. Nous communiquons également par mail ou par sms si besoin (changement de planning, compte rendu de réunion...)

Rôle et attitudes des animateur.rice.s

Par rapport à l'équipe :

- ❖ Il est garant des lieux et du matériel
- ❖ Il respecte le travail de l'autre
- ❖ Il participe activement aux réunions de préparation
- ❖ Il sait utiliser les critères d'évaluation
- ❖ Il met en place des projets d'animation
- ❖ Il est capable d'évaluer ses actions
- ❖ Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- ❖ Il évoque les conflits et se donne les moyens de les gérer
- ❖ Il travaille en collaboration avec le directeur.
- ❖ Il fait part au directeur des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes)

Par rapport aux enfants :



- ❖ Il accueille les enfants et les familles
- ❖ Il est responsable de l'aménagement et du rangement des salles d'activités
- ❖ Donner des repères spatio-temporels et humains
- ❖ Proposer et impulser des jeux ponctuels
- ❖ Préparer des activités et des ateliers originaux, adaptés à chaque tranche d'âge
- ❖ S'appuyer sur l'imaginaire
- ❖ Etre à l'écoute, doux, agréable et bienveillant
- ❖ S'amuser, évidemment, les enfants ont ce besoin fondamental
- ❖ Poser et expliquer le déroulement du temps partagé
- ❖ Il prépare, met en place, met en œuvre et s'occupe du rangement de leurs projets d'activité,
- ❖ Il veille en permanence à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- ❖ Il est garant de l'application des règles de vie.
- ❖ Il s'engage à mettre en œuvre, les projets définis et les modes de fonctionnement établis.
- ❖ Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et aux bilans.
- ❖ Il met en place des temps d'expression libre et de concentration
- ❖ Il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité,
- ❖ Il est respectueux des idées des autres, il a lui-même des convictions, les exprime, sait les défendre,
- ❖ Par son écoute attentive et sa disponibilité, il prend en compte les spécificités de chacun, enfants comme adultes,
- ❖ En donnant des références et des règles, il instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité,
- ❖ Il favorise la création et la découverte, notamment par le jeu,
- ❖ Il propose des modes d'intervention différents et variés en fonction de son public,
- ❖ C'est aussi une personne ressource, avec des compétences techniques.
- ❖ Il est présent et donc n'est pas sur son téléphone

Je

Les relations avec les enfants

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps d'échanges qui permettent de répondre aux besoins et aux attentes des enfants. C'est aussi un moment de régulation, nous pouvons régler des conflits entre enfants, des malentendus etc. C'est un moment calme, de confiance... C'est enfin un moment où chacun peut s'exprimer.

L'adulte a un rôle éducatif majeur, qui ne se traduit pas seulement par l'animation, la surveillance, ni par des conseils, ordres ou interdictions. Ce rôle doit s'exprimer à travers un comportement, un savoir-être respectueux.

L'équipe d'encadrement doit être attentive à l'égard de tous les enfants.

Les animateurs échangent avec les enfants avant et après les activités, selon les besoins, des temps supplémentaires sont mis en place. Le temps du midi est peu propice aux réunions car c'est un temps très court, comprenant la restauration et des déplacements en bus mais ce sont des temps essentiels. Par contre, un temps de parole et d'écoute est plus facile à mettre en place avec les enfants qui fréquentent régulièrement le temps du soir.

Des temps de parole sont organisés de façon formelle un vendredi sur deux afin que tout le monde puisse exprimer ses envies, ses attentes. C'est un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités.



Les relations avec les parents

L'animateur est disponible si besoin sur le temps du soir. L'équipe rencontre pratiquement tous les soirs les parents, c'est un moment de rencontre et de transmissions.

Les relations avec les partenaires (enseignants, personnels techniques...)

Les animateurs rencontrent régulièrement les enseignants, à 13h50 un relais est fait entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante.

Les animateurs peuvent rencontrer des partenaires lors des activités ou des séances notamment avec la SPA et SYM, par exemple.





LES MOYENS

Les humains

L'équipe d'animation est composée d'une directrice diplômée BPJEPS LTP et de 2 animateurs diplômés BAFA. Le personnel diplômé de l'association Léo Lagrange Méditerranée est majoritairement en contrat de droit privé en CDI Intermittent.

Le directeur : rôles et fonctions

Par rapport à l'équipe :

- ❖ Reconnaître les compétences de l'animateur et savoir les utiliser
- ❖ Gérer les conflits, les plannings, les horaires, les remplacements
- ❖ Animer les réunions bilan-préparation
- ❖ Concevoir et réaliser un projet d'animation
- ❖ Exercer le suivi, l'évaluation des projets d'animation qui lui sont proposés par les animateurs.
- ❖ Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- ❖ Avoir une neutralité (la même règle pour tous)
- ❖ Mettre en place des outils pédagogiques et organisationnels en direction de l'équipe.
- ❖ Etre disponible auprès des enfants, animateurs, parents, intervenants, école ...
- ❖ Etablir le plan administratif et financier (subvention, achats des activités...)

Par rapport aux familles :

- ❖ Veiller à l'importance du premier contact
- ❖ Charger de rencontrer les familles par le biais des sorties d'école, matin et soir
- ❖ Communiquer aux parents le planning, le projet pédagogique, les projets que nous menons
- ❖ « Remettre un cadre » lorsqu'un conflit se produit entre les parents et un membre de l'équipe.

Par rapport aux enfants :

- ❖ Garantir le projet pédagogique et éducatif
- ❖ S'assurer que les enfants sont à jour de leur vaccination, autorisation du droit à l'image.
- ❖ Faire respecter les règles d'hygiène
- ❖ Veiller au bien-être de l'enfant
- ❖ Assurer la sécurité de l'enfant
- ❖ Instaurer un cadre de confiance
- ❖ Être attentif sur les allergies et régimes alimentaire des enfants

L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

Nous fonctionnons avec une réunion toutes les deux semaines de 3h, dans laquelle nous préparons projets, plannings et activités. Mises au point, rappels si besoin, transmissions d'informations s'il y a. D'autres réunions sont consacrées à la découverte des outils Léo Lagrange, à l'aide de différents outils : grille d'évaluation, concevoir un projet d'activité...



Les personnels techniques : Les employés communaux qui assurent diverses fonctions au sein de l'école sur le temps périscolaire quel que soit leur statut (fonctionnaires territoriaux ou contractuels de droit privé) comme les équipes techniques (les agents d'entretien, techniques, le concierge), les ATSEM qui interviennent sur les temps méridiens en maternelle et de garderie du midi.

Des intervenants extérieurs peuvent proposer des activités diverses (associations...).

La coordination Léo Lagrange : nous pouvons compter sur la disponibilité des coordinateurs. Ils sont présents sur des temps forts et également sur le temps du midi. Concernant les prises d'initiatives et des questionnements particuliers, en tant que Directrice je me réfère aux Coordinateurs de Léo Lagrange. Un temps de réunion est organisé une fois par mois, entre les Coordinateurs et les Directeurs des ALAE/ALSH Léo Lagrange.

Les référents éducatifs de la ville :

Un coordinateur de secteur pôle Educatif reste disponible, si nécessaire.

D'autres personnes peuvent intervenir sur ce temps : sur le temps partagé du midi, deux animateurs de Léon Blum proposent également des activités, encadrés par leur directrice.

Le matériel

Le matériel pédagogique est à disposition des animateurs et des enfants. Ce matériel appartient à l'ALAE et reste sur l'ALAE. Les animateurs ont parfois besoin de prendre du matériel chez eux afin de préparer l'activité, c'est autorisé sous réserve de demander à la Directrice. Fonctionnant sur le temps du midi avec Léon Blum, nous mettons notre matériel en commun.

Des jeux et des livres sont à disposition des enfants en accès libre.

Les espaces

L'ALAE utilise les locaux de l'école élémentaire. Des espaces sont mutualisés via une convention impliquant la mairie, l'association Léo Lagrange Méditerranée et la directrice de l'école.

Pour le midi L'ALAE Léon Blum accueille L'ALAE Arrels-Vernet dans ses locaux :

- ❖ un grand hall d'accueil avec des « coins aménageables »,
- ❖ une petite cuisine aménagée,
- ❖ une salle de motricité,
- ❖ une cour de récréation,
- ❖ un terrain de basket-ball clos,
- ❖ des sanitaires mixtes dans la cour de récréation,
- ❖ un bac mutualisé dans le potager.

Nous pouvons également profiter de notre salle sur l'école d'Arrels, mais le temps d'activité est court. Nous avons choisi de rassembler nos activités sur l'école de Léon Blum.

La cour, le terrain de basket-ball et les sanitaires sont communs aux écoles et aux ALAE Arrels-Vernet et Blum.



Pour le soir nous restons sur l'école d'Arrels-Vernet :

- ❖ Une salle pour l'aide aux devoirs et/ou activités à l'étage
- ❖ Une cour de récréation

Les relations

Entre enfants. Un climat de confiance est instauré par les adultes. Les premières semaines nous proposons des activités, des jeux de connaissances. Tout est mis en œuvre pour que chaque enfant trouve sa place. Plusieurs séances sont consacrées à la découverte de l'autre, à la transmission, à la mise en valeur de chaque enfant. Les plus grands aident les plus petits sans que cela soit obligatoire, ce sont des enfants volontaires qui se positionnent.

Entre les enfants et les animateurs. Les animateurs instaurent une relation de confiance. Les animateurs sont disponibles et à l'écoute des enfants. Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants se sentent en sécurité. L'animateur est un repère, il accompagne l'enfant dans ses gestes quotidiens et anime des activités en lien avec les objectifs de l'ALAE.

La place des parents. Concernant la relation avec les familles, un panneau d'affichage est à jour dans lequel se trouve : menu, planning, objectifs du cycle, projets en cours et photos. Nous communiquons tous les changements et informations par courrier, réalisation du PPMS, sortie, pique-nique, projets... Le temps du soir nous permet de rencontrer les familles.

Financiers

Le budget se calcule sur une année civile. Il dépend de sa fréquentation par les enfants. La municipalité octroie 0.20 euro par enfant/par heure /par jour de présence. Pour le cycle 4 de l'année 2019 il est de 260 euros.

Les dépenses sont destinées à l'achat du matériel pédagogique en priorité, et si besoin, à la pharmacie, à un pot d'accueil pour les familles, du matériel de bureau...

Les partenaires

L'ALAE a différents partenaires :

- ❖ Des partenaires associatifs selon les projets.
- ❖ Des partenaires institutionnels, comme les accueils de loisirs de la Fédération Léo Lagrange Méditerranée, avec lesquels des rencontres sportives sont organisées.

Le fonctionnement de la structure

Inscriptions : Les familles s'inscrivent auprès de la Mairie de Perpignan. Un dossier leur est demandé, les parents nous remettent en début d'année la fiche de renseignement.

Les horaires



| | | |
|-------------|--|--------------|
| 11h40/12h30 | Accueil échelonné des enfants le midi | ALAE / ATSEM |
| 11h45/14h00 | Accueil des enfants, transport et restauration scolaire, activités | ALAE |
| 17h00/18h15 | Départs échelonnés jusqu'à 17h30 et après 18h00, activités, rencontre avec les parents | ALAE |

L'accueil du midi :

L'accueil du midi fonctionne de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 13h50 en accueil échelonné.

Tous les jours, à 11h45 et à 12h la directrice de l'ALAE se place avec la directrice de l'école à la porte de l'école pour rencontrer les parents qui le souhaitent mais surtout pour éviter qu'un enfant inscrit à l'ALAE sorte par erreur. Il se peut que certains enfants oublient qu'ils sont inscrits à la cantine. La directrice de l'ALAE récupère en parallèle les enfants de la garderie dans la salle en face de l'entrée de l'école afin de s'occuper du groupe jusqu'à midi. Des challenges, des jeux leur sont proposés.

La directrice quitte la garderie pour aller rejoindre les enfants, direction le bus pour la cantine.

Les ATSEM à ce moment-là, prennent le relais de la garderie.

A 13h30 ouverture des portes, les ATSEM font l'accueil des enfants. Elles orientent les enfants de la garderie primaire vers les animateurs de l'ALAE déjà en activité.

L'accueil type du midi

Il est convenu que l'équipe d'animation doit arriver cinq minutes avant l'accueil des enfants pour préparer le matériel.

Pendant ce temps, les animateurs récupèrent les enfants en classe qui mangent à la cantine et font ensuite l'appel dans le couloir.

Grâce à l'entente inter ALAE Blum/Arrels-Vernet sur le temps méridien, quatre pôles d'activités ont été mis en place : activités manuelles, jeux de société et en autonomie, activités calmes et jeux de cour. Les enfants s'inscrivent librement à ces activités.





| |
|--|
| Accueil et appel des enfants. Passage aux toilettes, petits jeux libres dans la cour. |
| Regroupement des enfants : Présentation des activités du jour et de la semaine. Mise en rang en fonction des inscriptions (les enfants se mettent en rang au fur et à mesure des inscriptions). 1 adulte Arrels et Blum se met en tête de convoi. Les autres adultes sortent de manière échelonnée avec les enfants. 1 adulte en fin de convoi ferme la porte à clef et récupère les clés. |
| Départ en autobus pour la cantine de l'école Jean Jaurès. Placement libre des enfants. Montée dans le bus : 1 animateur et 1 directrice se placent à chaque entrée de bus (devant et milieu). Les enfants qui montent devant s'assoient à l'avant, ceux qui montent à l'arrière s'assoient à l'arrière du bus. Placement dans le bus : Les animateurs et les directrices doivent se placer dans le bus de la manière suivante : 1 à chaque porte, 1 au fond, 1 en milieu de bus (partie avant), 2 en placement libre selon les besoins des enfants. Descente du bus : 1 animateur descend par l'avant, l'autre par l'arrière. Les 2 directrices placées en milieu de convoi aident les enfants à descendre et les canalisent si nécessaire. Les 2 animateurs placés en fin de rang, ramènent les derniers enfants et vérifient que rien n'ait été oublié. |
| Arrivée dans la cour de Jaurès : Chaque enfant marche à son rythme, groupé et encadré par 1 animateur devant, 1 animateur qui ferme le déplacement et les autres animateurs/directrices répartis selon les besoins. Arrivés à la cantine, les enfants se mettent en rang, les CP sont devant. Ils mangent en premier pour avoir le maximum de temps. Les autres enfants s'installent en fonction de leur rang, sans distinction de menu classique ou végétarien. Nous restons vigilants sur le placement des enfants. Personne ne doit se retrouver seul. Le repas étant un lieu d'échange, nous profitons que les ALAE Blum et Arrels fassent connaissance. 2 animateurs mangent en premier avec les enfants (temps calmes et jeux de société). 1 directrice à côté de la cantinière vérifie que les enfants les plus jeunes aient bien pris leur vaisselle et leurs plats, elle les aide à porter leur plateau si nécessaire. Elle surveille le service en salle et fait du lien avec le personnel de cantine. 1 directrice filtre les entrées : les enfants posent leurs vestes et se lavent les mains avant de faire la queue au self. Elle fait le lien entre la queue au self, les enfants et animateurs à l'extérieur. 2 animateurs surveillent le rang à l'extérieur. Si le temps d'attente est important, ils organisent des petits jeux de cour. En cas d'intempéries, ils les mettent à l'abri sous le préau. Le placement est libre à table pour favoriser la mixité et les échanges. Les animateurs se mettent à table en priorité avec les plus jeunes enfants. Lorsque le personnel de cantine est prêt, 1 directrice invite les enfants qui ont fini de manger à desservir leur plateau par deux, avant de retourner à leur table. Lorsqu'un petit groupe d'enfants a desservi, les 2 animateurs qui ont mangé en premier et 1 directrice les accompagnent dans la cour pour des jeux libres ou organisés. 1 directrice et 2 animateurs restent en salle jusqu'à ce la majorité des enfants aient fini leur repas. La directrice clos le service de restauration en partant avec le dernier enfant. |
| Fin de la restauration, retour en bus : A ce moment-là, tous les enfants se regroupent au portillon de la cour et se mettent en rang pour prendre le bus. 1 animateur ouvre le portillon et compte les enfants. 2 animateurs se placent à chaque entrée du bus et surveillent les enfants dans leur montée. Ils les recomptent. Les 2 animateurs et les directrices restants accompagnent le reste du groupe, ferment le portillon à clé et closent la montée dans le bus. Montée dans le bus : Placement libre des enfants. Les animateurs et les directrices doivent se placer dans le bus de la manière suivante : 1 à chaque porte, 1 au fond, 1 en milieu de bus (partie avant), 2 en placement libre selon les besoins des enfants. Vérification systématique des ceintures et des placements des enfants. Descente du bus : Les 2 animateurs placés aux portes descendent en premier et comptent les enfants. Les 2 directrices se placent en milieu de convoi pour aider les enfants à descendre et les canaliser si nécessaire. Les 2 animateurs de fin de bus ramènent les derniers enfants et vérifient que rien n'ait été oublié. Arrivée à la porte de l'école : 1 animateur/directrice ouvre la porte. 1 animateur passe en premier pour accueillir les enfants. L'animateur/directrice à la porte compte les enfants. Les autres adultes rentrent de manière échelonnée avec les enfants. |
| Retour à l'école, début des activités : Les enfants s'assoient et rappel des règles ou des consignes, si nécessaire. L'animateur se positionne avec la liste des participants, les enfants s'orientent directement, il fait l'appel si besoin des enfants en fonction des activités auxquelles ils se sont inscrits. |
| Fin des activités , rangement du matériel et de l'espace, passage aux toilettes, retour dans les classes accompagnés par les animateurs. Si les enfants sont en activité sur Arrels, la directrice ramène les enfants de Blum dans la cour. |
| Sonnerie |



Transmissions des informations entre l'équipe, bilan. Tous les vendredis les transmissions se font ensemble (Arrels Blum)

Fonctionnement et missions de l'animateur sur le temps du midi

La restauration

Les menus sont élaborés par la Société ELIOR Restauration. Ils sont affichés dans les locaux, distribués aux familles et disponibles sur demande auprès du directeur.

Le service de restauration propose deux types de menus : classique (avec ou sans porc) et végétarien. Les allergies alimentaires sont précisées aux parents dans les menus. Une fois par semaine, les cantines proposent un menu, le végétarien, tous les enfants mangent le même menu.

Le déjeuner a lieu dans la cantine de l'école Jean Jaurès. Les enfants prennent l'autobus pour s'y rendre.

Le service de restauration est une liaison chaude pour les repas livrés par l'USIS. La restauration est organisée en self-service, que les enfants utilisent en autonomie avec l'aide de l'équipe d'animation. Un animateur est présent par table avec les enfants afin de les aider. Aucun enfant ne sera forcé à manger, par contre il sera incité au moins à goûter. Nous sensibilisons les enfants sur les portions à prendre, petite/grande faim, une prévention sur le gaspillage est mise en place depuis novembre 2019.

Les enfants débarrassent leur plateau en autonomie et vont jouer dans la cour sous la surveillance des adultes. Lorsque tous les enfants sont dans la cour, ils se mettent en rang pour reprendre l'autobus.

L'accueil type du soir

| | |
|-------|--|
| 17h00 | Accueil et appel des enfants. Passage aux toilettes. Temps d'échange avec les enfants. Aide aux devoirs et présentation de l'activité du soir 3 fois par semaine. Chaque animateur mène un projet une fois/semaine, le vendredi. Accueil des familles et départs échelonnés des enfants. |
| 17h30 | Fin des départs échelonnés et fermeture de l'école. Début de l'aide aux devoirs et/ou de l'activité. |
| 18h00 | Réouverture l'ALAE, départs échelonnés. Fin de l'activité et rangement du matériel. |
| 18h15 | Fermeture de l'ALAE. |

Le goûter est pris en classe à 16 heures, ce qui explique l'absence de collation lors de la garderie du soir. Néanmoins, s'il reste des fruits et/ou du pain à la cantine nous les récupérons et les distribuons aux enfants à 17h00.

Le départ échelonné des enfants impose des conditions d'animation particulières : des activités courtes et mobiles, un effectif changeant, voire réduit, une grande adaptation de



l'équipe. Un animateur gère seul en moyenne douze enfants. La directrice accueille les parents et veille au bon déroulement des activités.

L'accueil du soir permet un espace leçon qui est instauré le lundi, mardi et jeudi sur la demande des enseignants et des parents.

Règles de vie de la structure

Les règles de vie sont réfléchies et posées à l'écrit par l'équipe lors de la réunion de la rentrée. La première semaine les séances d'activités sont consacrées aux règles de vie de la structure sous forme d'atelier. Chaque animateur est responsable d'un thème et accueille une classe différente chaque jour. Cela permet à tous les enfants de faire connaissance avec tous les animateurs et d'être avec les copains de leur âge (repère copains de classe). Un grand jeu sera organisé à l'issue de cette semaine afin de mettre en commun, tous ensemble les règles de vie. Elles seront ensuite retranscrites sous forme d'affiches, visibles de tous. Les règles sont susceptibles d'évoluer si besoin. Nous les rappelons régulièrement, pour les nouveaux arrivants et pour redéfinir le cadre si besoin.

La communication

En direction des enfants : un panneau d'affichage est installé dans le couloir où nous faisons l'appel. Sur le panneau se trouve plusieurs informations : menu et planning. Chaque animateur propose tous les jours au retour de la cantine, l'activité qu'il anime.

Au sein de l'équipe

Au sein de l'équipe un cahier de liaison est instauré depuis l'année précédente. Tous les midis, nous prenons cinq minutes afin de noter et discuter ensemble des problèmes rencontrés ou des choses à améliorer. Cela nous permet un temps d'échange et de garder des écrits (absences imprévues...).

En direction des familles

L'équipe veillera à établir avec toutes les familles une relation chaleureuse de confiance et de respect. Elle aura à transmettre aux parents toutes les informations dont ces derniers pourraient avoir besoin pour être rassurés. En cas d'accident, d'ennui de santé ou de difficulté caractérisée, la directrice prévient automatiquement les tuteurs légaux dans les meilleurs délais.

Des moyens sont mis en place pour communiquer avec les familles :

- ❖ De la documentation écrite distribuée sous la forme de programmes d'activités du cycle, des menus de la cantine, des mots aux parents, des questionnaires de satisfaction...
- ❖ Des rencontres formelles et informelles...
- ❖ Un tableau d'affichage dans l'école avec des photographies des activités, le programme d'activités du cycle et les menus affichés, la mise en valeur des productions des enfants...
- ❖ Le site de la Fédération Léo Lagrange pour fournir des informations en ligne <http://leolagrange-acm-perpignan.org/alae-arrels/> : programmes d'activités par cycle, projet pédagogique, horaires, composition de l'équipe, coordonnées...



- ❖ Un accueil physique des parents est assuré midi et soir par la directrice. En raison du plan Vigipirate, l'accueil se fait à la porte de l'école.
- ❖ Un accueil téléphonique est également possible, les familles peuvent joindre directement la directrice.

Nous rencontrons rarement les parents dont les enfants ne sont présents que sur le temps du midi.

En direction de la ville :

- ❖ Mme Salis Sophie, Coordinatrice secteur Pons si besoin. La coordinatrice du service éducatif de la ville est là pour veiller au bon fonctionnement. Nous communiquons sur les temps forts.
- ❖ M. Roig, veille à la sécurité, via la validation du PPMS,
- ❖ Mme Angles qui s'occupe du pointage de la cantine,
- ❖ Mme Cazorla, responsable de la commande des repas,
- ❖ Mme Laborde, qui s'occupe des activités SYM (Mini toques, activités recyclage...)
- ❖

En direction de Léo Lagrange :

- ❖ Les coordinateurs pour nous accompagner,
- ❖ M. Simon, que nous rencontrons régulièrement pour obtenir une régie





L'EVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs pédagogiques.

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendues
- Les avancées ou non en terme d'acquisitions, en terme éducatif qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Elaboration du projet pédagogique | | | | | |
| L'équipe a pris connaissance du projet éducatif | | | | | |
| Le projet pédagogique a été rédigé par toute l'équipe | | | | | |
| Chaque activité prévue dans le planning s'inscrit dans le projet pédagogique | | | | | |
| Vie en collectivité | | | | | |
| La notion de tolérance est abordée | | | | | |
| La notion de respect est abordée | | | | | |
| La notion de fraternité / sororité est abordée | | | | | |
| Les conflits entre enfants sont de moins en moins fréquents | | | | | |
| Les enfants disent spontanément les « mots magiques » | | | | | |
| La notion de laïcité est abordée | | | | | |
| Des activités sont mises en place afin d'aborder cette thématique | | | | | |
| Les droits de l'enfant ainsi que ses devoirs sont énumérés | | | | | |
| Des jeux sont mis en place pour les découvrir | | | | | |
| Les enfants ont pu partager leurs connaissances, leurs compétences | | | | | |
| Lorsqu'un enfant est en difficulté, une notion d'entraide se met en place spontanément | | | | | |
| Les enfants jouent ensemble sur le temps informel | | | | | |
| Aucun enfant n'est à l'écart du groupe | | | | | |
| Chaque enfant participe à sa façon | | | | | |



| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| La vie de groupe est harmonieuse | | | | | |
| Les règles de vie sont établies avec les enfants | | | | | |
| Les enfants comprennent et appliquent les règles | | | | | |
| Des rencontres avec des animaux sont mises en place | | | | | |
| Les enfants se sont investis dans cette activité | | | | | |
| Ils demandent à continuer | | | | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Apport de connaissance | | | | | |
| Une sortie culturelle est organisée | | | | | |
| Elle a été préparée en amont avec les enfants | | | | | |
| De nouvelles techniques d'art plastiques sont proposées aux enfants | | | | | |
| Les enfants sont curieux de découvrir des nouvelles activités | | | | | |
| Les enfants peuvent s'exprimer librement par le biais d'activités artistiques | | | | | |
| Les enfants découvrent d'autres matières (sable, pâte auto durcissante) | | | | | |
| Les enfants apprennent à fabriquer ces différentes matières | | | | | |
| L'apprentissage par l'expérimentation est pratiqué au maximum | | | | | |
| Lors des activités plusieurs modèles, matériaux sont proposés, chaque enfant peut choisir sa technique ou son matériel | | | | | |
| Le coin ludothèque est mis à disposition | | | | | |
| Les enfants prennent spontanément des jeux lors des temps libres | | | | | |
| De la documentation, des affiches, des livres sont mis en avant | | | | | |
| Les enfants vont les consulter | | | | | |

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Environnement | | | | | |
| Des sorties ont permis la découverte du quartier | | | | | |
| Une sortie à l'extérieur a permis de découvrir un nouveau milieu social, environnemental | | | | | |
| Les enfants ont été sensibilisés à l'EDD | | | | | |
| Le tri sélectif, le recyclage et la transformation | | | | | |
| Les enfants font le tri sélectif spontanément | | | | | |
| Les enfants sont sensibles au gaspillage du papier | | | | | |
| Les enfants peuvent expliquer pourquoi | | | | | |
| Les enfants sont sensibilisés aux énergies | | | | | |
| Ils ont des connaissances sur le cycle de l'eau potable | | | | | |
| Ils ont été sensibilisés au gaspillage de l'eau | | | | | |
| Les enfants font attention quand ils se lavent les mains, tirent la chasse ou prennent du papier pour les mains | | | | | |
| Des activités à partir de matériaux de récupération sont réalisées | | | | | |
| Les enfants sont sensibilisés aux vivants | | | | | |
| Une sortie est organisée : Visite d'un refuge animalier par exemple | | | | | |
| Les enfants ont été sensibles aux animaux | | | | | |
| Les enfants ont pris soin des animaux | | | | | |



| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Ils se sont investis auprès de l'association, exemple : collecte couverture | | | | | |
| Les enfants participent à un potager | | | | | |
| Ils connaissent les fruits et légumes de saison | | | | | |
| Les enfants ont été sensibilisés à la provenance des aliments | | | | | |
| Des actions sont menées auprès des enfants et des familles : mini toques | | | | | |

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Autonomie | | | | | |
| Chaque enfant est responsable d'une tâche, d'un objet, d'un moment dans le cycle | | | | | |
| Chaque enfant est valorisé d'une manière ou d'une autre | | | | | |
| Le rythme de chaque enfant est respecté | | | | | |
| Les enfants s'épanouissent (rire, sourires, regards, retour bilan) | | | | | |
| Les enfants ont pu décider d'une ou plusieurs activités | | | | | |
| Ils ont le choix entre plusieurs activités, projets | | | | | |
| La boîte à idée contient de nouvelles propositions | | | | | |
| Les nouvelles propositions sont prises en compte | | | | | |
| ils ont été impliqués dans l'élaboration du planning | | | | | |
| Les enfants se lavent spontanément les mains avant manger, après toilette | | | | | |
| Les enfants vont seuls aux toilettes | | | | | |
| Les enfants font leurs lacets tout seul | | | | | |
| Un moment est organisé de façon à ce que les enfants puissent ne rien faire | | | | | |
| Du matériel est constamment mis à disposition des enfants | | | | | |
| Ils participent au rangement de l'activité | | | | | |
| Ils arrivent à se « débrouiller » seuls sur certaines activités | | | | | |
| Les enfants peuvent proposer et gérer une activité afin de transmettre ce qu'ils aiment : projet, mes talents | | | | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Pédagogie – équipe | | | | | |
| L'équipe pédagogique est à l'écoute des enfants | | | | | |
| L'équipe pédagogique propose autant que possible un cadre imaginaire pour chaque activité | | | | | |
| L'équipe pédagogique connaît les besoins de chacun | | | | | |
| Il y a un véritable cadre de communication entre tous les membres des équipes pédagogiques | | | | | |
| Des réunions formelles et informelles sont effectuées pour faire le point en termes de pédagogie | | | | | |
| Les animateurs se sentent accompagnés dans leur travail | | | | | |
| Des outils d'information, des outils pédagogiques sont mis à disposition des animateurs | | | | | |
| Ils ont le sentiment de progresser et continuer d'apprendre | | | | | |
| Les attentes de chacun ont été comblées | | | | | |
| La remise en question est bien acceptée et vue comme nécessaire | | | | | |
| | | | | | |



| Relation avec les familles | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| L'équipe pédagogique prend le temps de discuter avec les parents, les familles | | | | | |
| Des rencontres sont mises en place, à chaque fin de cycle | | | | | |
| Un panneau d'affichage est à jour : planning, menu, photos, projet | | | | | |
| L'équipe pédagogique communique régulièrement par écrit sur les projets/ sorties | | | | | |
| Les parents posent spontanément des questions sur le déroulement des temps périscolaire | | | | | |
| Les parents nous font part de leurs idées | | | | | |
| Ils participent à certaines activités | | | | | |

| Relation écoles | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| La directrice rencontre sur des temps formel et informel la directrice de l'école ainsi que les enseignants | | | | | |
| La directrice participe aux conseils d'école | | | | | |
| L'équipe pédagogique participe aux actions que mène l'école | | | | | |
| L'école et l'ALAE font des fêtes communes : fête des châtaignes, carnaval, Noël, etc. | | | | | |
| Les équipes mettent en place des cahiers de liaison pour les devoirs | | | | | |
| Les équipes prennent un temps pour les transmissions quotidiennes | | | | | |

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs Arrels. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.



L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe

La directrice organise une réunion d'équipe un vendredi sur deux, sauf réunions exceptionnelles. Ces réunions permettent une vie d'équipe en dehors des temps d'accueil. Ce sont des temps de réflexion sur le projet pédagogique, élaboration des projets d'animation, évaluation du travail effectué par cycle et préparation des jeux, activités et grands jeux.

La directrice rencontre régulièrement l'équipe enseignante et la directrice de l'école. Cela nous permet de présenter nos projets, d'échanger sur des difficultés rencontrées, suivre le programme scolaire pour être efficace pour l'aide aux devoirs... Ce sont des temps d'échanges et de critiques constructifs.

Des temps sont organisés régulièrement avec la directrice et l'équipe de l'ALAE Léon Blum afin d'ajuster notre fonctionnement sur le temps méridien. Le temps du midi étant un temps partagé, il est important qu'il y ait une cohérence entre nos équipes.

Des réunions de directeurs sont programmées chaque mois pour mettre en place des projets communs, échanger sur nos pratiques et partager des informations pour une meilleure gestion des ALAE.

Les bilans d'activités

Chaque projet a des objectifs particuliers avec sa grille d'évaluation. Nous remplissons en parallèle à chaque fin d'action ou de projet des fiches bilans activités transversales.





Questionnaires aux parents

Un questionnaire de Léo Lagrange a été distribué pendant le 1^{er} trimestre aux familles.

Celui-ci est donné en fin d'année à toutes les familles. Il est anonyme.

Pour les enfants du midi

| Que pensez-vous de ... ? | Bien | Moyen | A améliorer | Expliquez |
|--|------|-------|-------------|-----------|
| ...l'accueil des enfants en général ? | | | | |
| ...des activités proposées ? | | | | |
| ...de l'ambiance de l'ALAE | | | | |
| ...la restauration ? | | | | |
| ...de la disponibilité de l'équipe ? | | | | |
| ...de la communication (planning, menu,..) ? | | | | |

Pour les enfants du soir

| Que pensez-vous de ... ? | Bien | Moyen | A améliorer | Expliquez |
|-------------------------------|------|-------|-------------|-----------|
| ...l'espace leçon ? | | | | |
| ...des activités proposées ? | | | | |
| ...de l'accueil de l'équipe ? | | | | |
| Les suggestions | | | | |
| | | | | |



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs Arrels a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Arrels.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (Voir annexe**)**

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil Arrels fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange Méditerranée
Julie Destefanis
Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole Arrels-
Vernet
01, avenue Docteur Albert Schweitzer
66000 Perpignan

Téléphone : 06.33.52.23.96

Site : <http://leolagrange-acm->

